

THELLIER de PONCHEVILLE Blandine

MCF - HDR Faculté de Droit
Université Jean Moulin Lyon 3
Membre de l'Equipe de recherche Louis Josserand (ERLJ)
(EA3707)

Adresse postale:

Equipe Louis JOSSERAND | 1C avenue des Frères Lumière |
CS 78242 - 69372 LYON CEDEX 08

Adresse électronique :

blandine.thellier-de-poncheville@univ-lyon3.fr



CURRICULUM VITAE

PARCOURS UNIVERSITAIRE

- 28/06/2019** Qualifiée par le CNU (46.3) – Non recrutée
- 06/05/2019** Classée 4^{ème} sur un poste de Professeur des universités à la Faculté de droit de l'Université Jean Monnet -Saint Etienne (46.3)
- 02/03/2018** Non qualifiée aux fonctions de Professeur des Universités (46.1)
- 11/12/2017** Habilitation à diriger des recherches : « *Droit pénal européen : esquisse d'une théorie générale* », avec comme membres du jury les Pr Emmanuel DREYER (Rapporteur), Muriel GIACOPELLI (Rapporteur), Jocelyne LEBLOIS-HAPPE (Rapporteur), Valérie MALABAT (Présidente), et Xavier PIN (Garant)
- 2016/2017** Admissible au concours d'agrégation de droit privé et de sciences criminelles
- 2012/2013** Admissible au concours d'agrégation de droit privé et de sciences criminelles
- 2010/2011** Admissible au concours d'agrégation de droit privé et de sciences criminelles
- 01/09/2009** Maître de conférences, Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3
- 2008/2009** Sous-admissible au concours d'agrégation de droit privé et de sciences criminelles
- 02/03/2007** Qualifiée MCF par le CNU (Section 01)
- 7/09/2006** Doctorat de droit pénal et sciences criminelles mention très honorable avec félicitations du jury : « *La condition préalable de l'infraction* » sous la direction du Pr A. VARINARD.

1. ACTIVITE SCIENTIFIQUE

1.1 Publication et production scientifique

Mes axes de recherche personnels portent plus particulièrement sur les relations des droit(s) européen(s) et du droit pénal interne tant de fond que de forme. Ainsi, l'article consacré à « **La preuve illégale dans le procès équitable** »¹ a pour objet, après avoir procédé à une analyse critique de la jurisprudence de la Cour EDH sur le sujet de déterminer son incidence sur le droit pénal interne. L'article intitulé « **La pratique du droit européen (UE) par le juge pénal** »² illustre, quant à lui, la manière dont le juge pénal interne tente de concilier l'application du droit de l'Union européenne dans le respect des droits fondamentaux, notamment tels que garantis par la Conv. EDH. Enfin, la chronique de droit pénal de l'Union européenne intitulée « **« Non bis in idem : le dialogue des juges renoué** »³ s'attache plus particulièrement à démontrer que la CJUE, dans sa jurisprudence récente, a vraisemblablement pris en considération tant la jurisprudence de la Cour EDH que celle des juridictions internes.

Mes recherches se sont également inscrites dans les axes de mon Equipe de recherche et plus particulièrement celui consacré aux « *Petites sources du droit* »⁴ que ce soit en lien direct avec le droit pénal européen comme l'illustre l'article intitulé « **La Soft Law au service de la Confiance mutuelle** »⁵ ou dans un domaine plus large comme en atteste l'intervention à paraître sur « **L'entreprise élargie en droit pénal** »⁶.

1.2 Encadrement et animation de la recherche

1.2.1 Organisation de colloques, conférences, journées d'étude

- 20 novembre 2018** Co-organisation d'un colloque intitulé « REGARDS CROISÉS SUR LA LIBERATION SOUS CONTRAINTE », sous l'égide de l'ERLJ en collaboration avec la Faculté de droit et le laboratoire de recherche sur la personne (UCLy)
- 29 mars 2018** Co-organisation d'un colloque intitulé « POURSUITES ET DÉFENSE DES INFRACTIONS FINANCIERES : UN ETAT DES LIEUX » sous l'égide de l'ERLJ
- 29 septembre 2017** Co-organisation d'un colloque intitulé « LE DROIT EUROPEEN EN DEFENSE sous l'égide de l'ERLJ et de l'EDIEC

¹ Droit pénal 2017, n°10, Etude 18

² in « La pratique du droit de l'Union européenne par le Juge judiciaire - Analyses et discussions autour de cas » (ss. la Dir. J.-S. BERGE et G. CANIVET), Editions Dalloz, collection Thèmes & Commentaires, mars 2016, p.61 à 73

³ Au sujet des arrêts de la Grande Chambre de la CJUE en date du 20 mars 2018, dans les affaires C-524/15 Luca Menci, C-537/16 Garlsson Real Estate SA e.a./Commissione Nazionale per le Società e la Borsa (Consob) et les affaires jointes C-596/16 Enzo Di Puma/Consob et C-597/16 Consob/Antonio Zecca », RPDP 2018, n°1, p. 211-226.

⁴ ss. la dir. du Pr P. DEUMIER

⁵ RSC 2019, n°2, à paraître

⁶ Intervention lors du Colloque sur « L'entreprise élargie – Contribution de la RSE à la construction d'un concept », organisé par le CERDACC, sous la direction du Pr B. ROLLAND, Université de Mulhouse 25 octobre 2018, à paraître chez Mare et Martin « L'entreprise élargie et son droit »

- 24 mars 2017** Organisation d'un colloque intitulé « LA CONTRAINTE PENALE : Regards croisés sur le bilan et les perspectives de cette peine alternative à l'emprisonnement », sous l'égide de l'ERLJ
- 16 juin 2016** Colloque (international) "LIBRE PRESTATION DE SERVICE ET DETACHEMENT DE TRAVAILLEURS AU SEIN DE L'UE - Bilan et perspectives au travers de l'exemple de l'exécution d'une prestation de service sur le territoire français », sous l'égide de l'ERLJ et de l'EDIEC de la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et de l'Equipe Droit, contrats, Territoires de l'Université Lumière Lyon 2.

1.2.2 Direction de thèses et autres travaux

Depuis octobre 2018 : Direction de thèse : Mayar Mohammed ELMASSAH : « Lutte contre l'usage d'Internet à des fins terroristes »

17/05/2019 : Participation à un comité de suivi de thèse dans le cadre de l'EDD

2011-2019 : Direction de mémoires en M2 Droit pénal fondamental (entre 1 et 4 mémoires par an)

1.2.3 Direction de revues ou de collections, responsabilité d'une chronique dans une revue

1. A compter de juin 2018 : codirection, avec Blandine de CLAVIERE (MCF, Lyon 3), de la Chronique « Le droit de l'Union européenne par le juge judiciaire français » à paraître à chaque n°2 de la Revue Droit de l'Union européenne (Éd. Clément-Juglar – Paris – Dir. Pr P.-Y. MONJAL)
2. Notules « Tour d'horizon de la jurisprudence de la Chambre criminelle de la Cour de cassation relative aux motifs de refus d'exécution d'un Mandat d'arrêt européen » et « Incidence du droit pénal de l'Union européenne sur le droit pénal interne » *in* Chronique annuelle « Jurisprudence judiciaire française intéressant le droit de l'Union », RTD eur. 2012-2017.
3. Chronique annuelle de Droit pénal de l'Union Européenne à la Revue pénitentiaire et de droit pénal, n°2, depuis 2012.

1.2.4 Recherche collective, association et groupe de recherche

2018-2019 : Participation à une recherche collective QPC 2020 dans la perspective des dix ans de la QPC sous le patronage du Conseil constitutionnel, sous la direction des Professeurs Mathieu DISANT et Pascale DEUMIER.

Membre de :

- ✓ ARPE : Association de recherches pénales européennes
- ✓ AFDP : Association française de droit pénal
- ✓ Groupe de recherche sur le droit de l'Espace de Liberté de Sécurité et de Justice

1.3 Rayonnement scientifique

1.3.1 Colloques, cours et conférences en France et/ou à l'étranger

Interventions à paraître :

1. Intervention sur « Les nouvelles formes de responsabilité individuelle » lors du Colloque sur « Les nouvelles formes de criminalité internationale – Dialogue entre pénalistes et internationalistes », ss. la Dir. du Pr R. PARIZOT et de Mme A.-L. CHAUMETTE, Université Paris Nanterre 21 mars 2019
2. Intervention sur « L'entreprise élargie en droit pénal » lors du Colloque sur « L'entreprise élargie – Contribution de la RSE à la construction d'un concept », organisé par le CERDACC, sous la direction du Pr B. ROLLAND, Université de Mulhouse 25 octobre 2018, à paraître chez Mare et Martin « L'entreprise élargie et son droit »

Interventions publiées :

3. « Les enjeux socio-économiques et politiques de la libre prestation de service et du détachement de travailleurs » *in* colloque "LIBRE PRESTATION DE SERVICE ET DETACHEMENT DE TRAVAILLEURS AU SEIN DE L'UE - Bilan et perspectives au travers de l'exemple de l'exécution d'une prestation de service sur le territoire français", Revue Lamy Droit des affaires, n°121, supp. Décembre 2016, p.3 à 5.
4. « La pratique du droit européen (UE) par le juge pénal », *in* « La pratique du droit de l'Union européenne par le Juge judiciaire - Analyses et discussions autour de cas » (ss. la Dir. J.-S. BERGE et G. CANIVET), Editions Dalloz, collection Thèmes & Commentaires, mars 2016, p.61 à 73.
5. « Le réexamen d'une décision pénale consécutif au prononcé d'un arrêt de la CEDH », coécrit avec Monsieur Alexandre ROY, intervention dans un colloque en date des 20-21 novembre 2014 sur « L'erreur judiciaire », publié *in* Les nouveaux problèmes Actuels des Sciences Criminelles, T. XXV, 2014, p. 93 à 108.
6. « La confiance à l'épreuve du Mandat d'arrêt européen », *in* journée d'étude sur « L'espace pénal européen : à la croisée des chemins ? », RDPC 2013, n°20, p. 29-40.
7. « L'effectivité de l'assistance de l'avocat en droit européen », *in* Colloque « Les droits fondamentaux du gardé à vue : Bilan et perspectives », Presses Universitaires de Pau et des Pays de l'Adour, 2013, p. 115 s.
8. « Les différents systèmes de coercition dans l'exécution des sanctions », *in* Colloque sur la Fraude fiscale, du contrôle à la répression en date du 13 octobre 2006, Revue de droit fiscal 2007, n°3, p. 64-73.

Interventions non publiées :

1. Intervention intitulée « Une comparaison en coopération judiciaire pénale : la question de la circulation du mandat d'arrêt européen (à propos de Crim., 12 avril 2016, n°16-82175) » lors du Workshop sur la circulation totale au-delà du contrôle et le droit international privé, organisée par IUF – EDIEC (CREDIP), ss. la Dir. Pr Jean-Sylvestre BERGE, le 17 mars 2017.
2. Participation en qualité de discutant sur « Comprendre la théorie classique de la dissuasion : une approche historique et interdisciplinaire » lors de la Journée d'Etude doctorale internationale intitulée « Approche pluridisciplinaire des phénomènes : Réflexions croisées sur les méthodes », Université Jean Moulin Lyon 3, le 3 février 2017, ss. la Dir. du Pr Jean-Sylvestre BERGE.
3. Intervention sur « Les règles pénitentiaires européennes », lors du séminaire de l'Equipe de droit privé de la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, intitulé « Normer sans contraindre » ss. la Dir. du Pr Pascale DEUMIER, le 13 janvier 2017.

4. Intervention sur « L'incrimination du risque en droit pénal », lors du Colloque « Quel droit pour quels risques » en date du 15 octobre 2015, organisé par l'Equipe Droits contrats et territoires de l'Université Lumière Lyon 2.
5. Animation de l'Atelier droit pénal au colloque en date des 11 et 12 juin 2015, organisé par l'Equipe de droit international et comparé de l'Université Jean Moulin Lyon 3 portant sur « La pratique du droit européen (UE) par le juge judiciaire ; Analyses et discussions autour de cas »
6. « Développements récents de la lutte anti-blanchiment », intervention non publiée à Interpol dans le cadre d'un cycle de conférences « Les formes contemporaines des menaces criminelles », le jeudi 17 avril 2014.
7. « Economie du crime et récidive », intervention non publiée à la Journée Doctorale Droit, Economie, Gestion « Un dialogue est-il possible en matière de recherche ? », le Vendredi 14 février 2014 à L'Université Jean Moulin Lyon 3.
8. « Le droit européen en défense », Intervention non publiée à la journée d'étude sur « Les nouveaux enjeux de la défense pénale », Mardi 27 novembre 2012, Université Jean Moulin Lyon 3.
9. « La responsabilité pénale des mineurs (Les orientations de la réforme) », in Journée d'étude en l'honneur du Recteur André Varinard « Une nouvelle justice des mineurs ? ».

1.3.2 Participations à des jurys de thèse ou d'HDR

Membre du jury de thèse de Monsieur Renel PETIT-FRERE, « *La répression pénale de la criminalité organisée, étude comparée des droits français et haïtien* », soutenue le 24 septembre 2014 à la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, sous la direction de M. le Recteur A. VARINARD.

1.3.3 Membre de comité scientifique et/ou de lecture, de comité de sélection

Depuis décembre 2017 : membre du comité scientifique de la revue Cahiers Jean Moulin, revue en ligne (<https://revues.univ-lyon3.fr/cjm>)

A compter de 2018 : membre du comité de lecture de la Revue Pénitentiaire et de Droit Pénal

A compter de janvier 2018 : membre du comité scientifique de la revue mensuelle en ligne "Lexbase Pénal".

Avril-mai 2013 : membre extérieur du comité de sélection de la Faculté de droit de l'Université d'Aix-Marseille

2. ACTIVITES PEDAGOGIQUES

2.1 Dans l'établissement

Depuis 2015	Direction du M2 Pénologie et directions de mémoires de stage (5 à 10 / an)
Depuis 2019	Direction du M1 Pénologie
Depuis 2009	Maître de conférences, Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3.
2004/2006	A.T.E.R., Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3.
2000/2004	Vacataire, Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3

Depuis 2018 : Utilisation de WOOC LAP : méthode de participation interactive avec les étudiants via une connexion avec leur ordinateur ou smartphone.

*Enseignements dispensés en formation initiale et en présentiel uniquement :
Entre 198h ETD et 215 h EDT / an*

1. Droit pénal européen (CM, M2 Droit pénal fondamental – 15h)
2. Droit de la coopération européenne (CM, M1 Sécurité intérieure – 15h)
3. Droit européen de l'exécution des peines (Séminaires, M2 Pénologie – 20h)
4. Droit pénal général (CM, L2 Droit – 72h)
5. Droit pénal des affaires (CM, M1 Carrières judiciaires – 30h)
6. Droit pénal spécial (CM, M1 Carrières judiciaires – 30h)
7. Procédure pénale (CM, L2 Droit-Sciences politiques / Droit- Philo – 30h)
8. Droit pénal des personnes, des biens et des affaires (CM, M1 Droit privé et judiciaire – 30h)
9. Introduction générale au droit (CM, L1 Droit – 28h)
10. Méthodologie de l'oral et du mémoire (CM, M2 Pénologie – 10h)

2.2 Hors de l'établissement

28 novembre 2019 : Formation continue ENM au TGI de LYON : « *L'incidence du droit de l'Union européenne sur le droit pénal substantiel et procédural* »

20 septembre 2019 : Formation continue à l'École des avocats de la Région Rhône Alpes, avec Me Nathalie CARON : « *La réforme de la Justice pénale des mineurs* »

Octobre 2009 : 15 h CM procédure pénale, M1 Droit des affaires, Université Saint Joseph, Beyrouth, Liban

10/03/2008 : Participation à la formation des magistrats des chambres correctionnelles du TGI de Lyon sur la loi du 10 août 2007 renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs.

09/2007 : Cours de méthodologie à la section française de la Faculté de droit de l'Université d'Aïn Chams (Le Caire, Egypte).

02/2007 et 03/2008 : TD de droit pénal général, sous la direction de M. le Professeur A. VARINARD, à la section française de la Faculté de droit de l'Université d'Aïn Chams (Le Caire, Egypte).

3. RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES

3.1 Dans l'établissement

Membre du collège d'experts (2012-2019), Membre du comité de sélection (2014-2015 ; 2017-2018)

Membre du conseil de gestion de l'Équipe de recherche Louis Josserand (dep. Décembre 2018)

Membre de la commission de la formation et de la vie universitaire (CEFVU) de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (dep. Décembre 2018)

Membre du Conseil de l'École doctorale de droit Lyon 2-Lyon 3-St-Etienne (ED 492) (dep. Janvier 2019)

3.2 Hors de l'établissement :

Membre suppléant du CNU, section 01, collège B (2015-2019)

4. AUTRES ACTIVITES

2017 : Représentant des parents d'élèves École Maternelle GERSON (69005)

Septembre 2013-mai 2016: Trésorière de l'Association "Les BB du Vieux Lyon" (association en charge de la gestion d'une crèche de 40 lits – 15 salariés)

Janvier 2013: Inscription au tableau de l'Ordre des avocats du Barreau de Lyon

2003 : Présidente de l'Association des Doctorants et des jeunes Docteurs en Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (A.D.D.U.L.)

ANNEXE

Liste ordonnée des publications

1. OUVRAGES

1.1. Ouvrages individuels :

1. Thèse « La condition préalable de l'infraction ». 1^{er} Prix Emile Garçon *ex aequo* 2007, Mention spéciale du jury du Prix Vendôme 2007 et Prix de thèse de l'Université Jean Moulin Lyon 3 *ex aequo* 2007. Publication aux Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2010.

1.2. Ouvrages collectifs :

2. Co-écriture de la 4^{ème} édition du Précis Dalloz « *Droit pénal européen* » avec M. les Pr Jean PRADEL et C. NOURISSAT, avec la participation de P. VEREST en cours (Cf. attestation ci-jointe). En charge de la rédaction de la 2^{ème} partie sur l'entraide pénale et participation à la rédaction de la 3^{ème} partie sur le rapprochement normatif.

2. AUTRES PUBLICATIONS

2.1. Articles

1. « L'insatisfaisante transposition de la « directive PIF » par l'ordonnance n° 2019-963 du 18 septembre 2019 », JCP G n° 43, 21 Octobre 2019, doct. 1098
2. « Justice pénale des mineurs : identifier la réforme dans la réforme - Focus sur les modifications introduites par la loi du 23 mars 2019 », Lexbase Pénal Edition n°20 du 17/10/2019
3. « La Soft Law au service de la Confiance mutuelle », RSC 2019, n°2, p. 269-286.
4. « La preuve illégale dans le procès équitable », Droit pénal 2017, n°10, Etude 18.
5. « La transposition manquée de la décision-cadre 2009/948/JAI du Conseil du 30 novembre 2009 relative aux conflits de compétences », AJ pén. novembre 2015, p. 528 s.
6. « Vers une application du principe de reconnaissance mutuelle en matière probatoire », in « Les Directives et leur transposition en matière de droit pénal », Revue Droit de l'Union européenne, n°580, Juillet-août 2014, p. 441 à 453.
7. « La preuve illicite, une preuve recevable au regard de la Conv.E.D.H. (Analyse de la recevabilité de la preuve illicite produite par un particulier au procès pénal) », R.P.D.P. 2010, n°3, p. 537-562.
8. « Analyse de la responsabilité contractuelle en termes d'obligation », R.R.J. 2011, n°2, p. 655-676.
9. « L'adolescent et le droit pénal », Informations sociales 2004, n°119, p. 36-39.

2.2. Chapitres d'ouvrage collectif

1. « Les nouvelles formes de responsabilité individuelle », Co-intervention avec Mme le Pr Muriel UBEDA-SAILLARD lors du Colloque sur « LES NOUVELLES FORMES DE LA CRIMINALITÉ INTERNATIONALE - Dialogue entre pénaliste et internationaliste », organisé par CEDIN – CDPC, sous la direction de Mme A.-L. CHAUMETTE et Mme le Pr R. PARIZOT, Université Paris-Nanterre 21 mars 2019, à paraître aux éditions PEDONE.
2. « L'entreprise élargie en droit pénal », intervention lors du Colloque sur « L'entreprise élargie – Contribution de la RSE à la construction d'un concept », organisé par le CERDACC, sous la direction du Pr B. ROLLAND, Université de Mulhouse 25 octobre 2018, à paraître chez Mare et Martin « L'entreprise élargie et son droit »
3. « La pratique du droit européen (UE) par le juge pénal », *in* « La pratique du droit de l'Union européenne par le Juge judiciaire - Analyses et discussions autour de cas » (ss. la Dir. J.-S. BERGE et G. CANIVET), Editions Dalloz, collection Thèmes & Commentaires, mars 2016, p.61 à 73.
4. « La confiance à l'épreuve du Mandat d'arrêt européen », *in* journée d'étude sur « L'espace pénal européen : à la croisée des chemins ? », RDPC 2013, n°20, p. 29-40. « L'effectivité de l'assistance de l'avocat en droit européen », *in* Colloque « Les droits fondamentaux du gardé à vue : Bilan et perspectives », Presses Universitaires de Pau et des Pays de l'Adour, 2013, p. 115 s.

2.3. Fascicules

1. « Le faux et l'usage de faux », Fascicule Lamy Droit pénal des Affaires : création en 2014, et actualisation annuelle, édition 2019, p. 380-406.
2. « La coopération pénale au sein de l'Union européenne », Fascicule Lamy Droit pénal des Affaires, actualisation en septembre 2018, édition 2019, p. 2407-2466 ; refonte en juin 2019, *à paraître*.
3. « Le droit pénal de l'Union européenne », Fascicule Lamy Droit pénal des Affaires, actualisation en septembre 2018, édition 2019, p. 2467-2498, refonte en juin 2019, *à paraître*.

2.4. Chroniques

2.4.1 Chronique de droit pénal de l'Union européenne à la RPDP, depuis 2012

Cette chronique, qui permet une grande liberté en termes de contraintes éditoriales, s'attache à rendre compte des instruments européens et de la jurisprudence de la CJCE, devenue CJUE, en matière pénale. J'ai eu l'honneur d'assurer annuellement cette chronique entre 2012 et 2016. Depuis l'année 2018, la chronique est bi-annuelle et partagée avec Messieurs F.-X. ROUX-DEMARRE et T. HERRAN, les commentaires de chaque auteur étant identifiés.

1. « RÈGLEMENT (UE) 2018/1805 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 14 novembre 2018 concernant la reconnaissance mutuelle des décisions de gel et des décisions de confiscation », RPDP 2019, n°2, p. 471 s.
2. « *Non bis in idem* : le dialogue des juges renoué » (Au sujet des arrêts de la Grande Chambre de la CJUE en date du 20 mars 2018, dans les affaires C-524/15 Luca Menci, C-537/16 Garlsson Real Estate SA e.a./Commissione Nazionale per le Società e la Borsa (Consob) et les affaires jointes C-596/16 Enzo Di Puma/Consob et C-597/16 Consob/Antonio Zecca », RPDP 2018, n°1, p. 211-226.
3. Chronique Droit pénal de l'Union Européenne à la Revue pénitentiaire et de droit pénal (Directive (UE) 2016/343 du Parlement et du Conseil du 9 mars 2016 portant renforcement de certains aspects de la

présomption d'innocence et du droit d'assister à son procès dans le cadre des procédures pénales ; Directive (UE) 2016/800 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relative à la mise en place de garanties procédurales en faveur des enfants qui sont des suspects ou des personnes poursuivies dans le cadre des procédures pénales ; CJUE, 16 juillet 2015, Francis Lanigan, Aff. C-237/15 PPU : droit de la personne privée de liberté dans l'attente de la décision relative à l'exécution d'un mandat d'arrêt européen ; CJUE, Gde Ch., 5 avril 2016, Aff. jointes Pál Aranyosi (C-404/15) et Robert Căldăraru (C-659/15 PPU) : Refus d'exécution d'un mandat d'arrêt européen fondé sur la violation des droits fondamentaux), RPDP 2016 n°2, p. 465-477.

4. Chronique Droit pénal de l'Union Européenne à la Revue pénitentiaire et de droit pénal (L'éclatement de la base juridique de la coopération policière : A propos de l'arrêt de la CJUE en date du 6 mai 2014, Commission / Parlement et Conseil ; Non bis in idem : un principe à géométrie variable : A propos de l'arrêt de la CJUE en date du 27 mai 2014, Spasic), RPDP 2015 n°2, p. 397- 402.
5. Chronique Droit pénal de l'Union Européenne à la Revue pénitentiaire et de droit pénal, « La décision d'enquête européenne : une avancée en matière de coopération judiciaire précédant une nécessaire harmonisation de la procédure pénale », RPDP 2014 n°2, p. 417 à 428.
6. Chronique Droit pénal de l'Union Européenne à la Revue pénitentiaire et de droit pénal, « Mandat d'arrêt européen et droits fondamentaux : la CJUE à la recherche d'un équilibre (A propos de : CJUE (Grde Ch.), 29 janvier 2013, aff. C-396/11, Radu; CJUE, (Grde Ch.), 26 février. 2013, aff. C-399/11, Stefano Melloni ; CJUE, (2ème Ch.), 30 mai 2013, C-168/13 PPU, Jeremy F.)», RPDP 2013 n°2, p. 409 à 423.
7. Chronique Droit pénal de l'Union Européenne à la Revue pénitentiaire et de droit pénal, « La saga de la garde à vue : épisode Union Européenne », RPDP 2012 n°2, p. 445 à 457.

2.4.2 Notules in Chronique annuelle « Jurisprudence judiciaire française intéressant le droit de l'Union », in RTD eur. 2012-2017 puis, à compter de 2018, in Chronique annuelle sur l'application du droit de l'Union européenne par le juge judiciaire français, Revue du Droit de l'Union européenne (Éd. Clément-Juglar – Paris – Dir. Pr P.-Y. MONJAL)

Il s'agit de présenter annuellement les arrêts de la Chambre criminelle de la Cour de cassation illustrant l'application du droit de l'Union européenne. La recherche réalisée permet une recension exhaustive des arrêts, et le choix des arrêts présentés est l'occasion de proposer une vue d'ensemble et critique de cette jurisprudence. Ces cinq années de chronique témoignent de ce que la diversité des questions soumises à la Chambre criminelle et le volume du contentieux ne cessent de croître mettant ainsi en lumière l'influence grandissante du droit de l'Union européenne sur le droit pénal interne. L'étude du contentieux du mandat d'arrêt européen, quant à lui, a permis ainsi de retracer, d'une part, l'évolution du motif de refus d'exécution d'un mandat d'arrêt européen tiré de la violation des droits fondamentaux, passant de moyen inopérant à un moyen relevé d'office, et, d'autre part, le régime procédural de ce moyen de défense qui s'est corrélativement développé.

1. Notules « Le mandat d'arrêt européen (MAE) vu par la Chambre criminelle de la Cour de cassation », « La CDFUE dans la jurisprudence de la Chambre criminelle de la Cour de cassation », et « Les dispositions du droit primaire et dérivé devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation », in Chron. Chronique annuelle sur l'application du droit de l'Union européenne par le juge judiciaire français, RDUE 2019, n°4, à paraître.
2. « COOPERATION JUDICIAIRE EN MATIERE PENALE : une coopération dans le respect des droits fondamentaux » et « DROIT PENAL EUROPEEN : Une interprétation française du droit européen », in Chron. Chronique annuelle sur l'application du droit de l'Union européenne par le juge judiciaire français, RDUE 2018, n°4, p. 143-149.

3. Notules « Tour d’horizon de la jurisprudence de la Chambre criminelle de la Cour de cassation relative aux motifs de refus d’exécution d’un Mandat d’arrêt européen » *in* Chronique annuelle à la Revue trimestrielle de droit européen « Jurisprudence judiciaire française intéressant le droit de l’Union », RTD eur. 2012-2017.
4. Notules « Incidence du droit pénal de l’Union européenne sur le droit pénal interne », *in* Chronique annuelle à la Revue trimestrielle de droit européen « Jurisprudence judiciaire française intéressant le droit de l’Union », RTD eur. 2012-2017.
5. Chronique législative à la Revue pénitentiaire et de droit pénal (R.P.D.P.) 2008, n°2.

2.5. Notes d'arrêt

Validité d’un mandat d’arrêt européen émis par un juge du siège allemand reprenant un mandat d’arrêt européen émis par un procureur allemand, note sur Cass. crim., 24 juill. 2019, n°19-84.068, Lexbase Pénal Edition n°19 du 19/09/2019

1. Les autorités de poursuites : autorités judiciaires d’émission d’un mandat d’arrêt européen ?, note sur CJUE, Grde. Ch., 27 mai 2019, Aff. jointes C-508/18 et C-82/19 PPU OG et PI ; CJUE, Grde. Ch., 27 mai 2019, Aff. C-509/18 PF : Lexbase pénal, février 2019
2. Nullité de la procédure versus effectivité des sanctions des atteintes aux intérêts financiers de l’UE, note sur CJUE, 17 janvier 2019, Dzivev e.a., aff. C-310/16 : Lexbase pénal, février 2019
3. Précisions sur les pouvoirs des agents en matière de lutte contre le travail illégal – Cour de cassation, crim. 14 novembre 2017 – AJ pénal 2018. 198, cosigné avec C. BLANVILLAIN
4. Observations sur C.J.C.E., 13 septembre 2005, Commission c/ Conseil : Chron. Droit pénal et Droit communautaire dirigée par le Professeur C. Nourissat, R.P.D.P. 2006, n°1, p. 157-182.

2.6. Communication à des colloques ou conférences

1. « Les enjeux socio-économiques et politiques de la libre prestation de service et du détachement de travailleurs » *in* colloque "LIBRE PRESTATION DE SERVICE ET DETACHEMENT DE TRAVAILLEURS AU SEIN DE L’UE - Bilan et perspectives au travers de l’exemple de l’exécution d’une prestation de service sur le territoire français", Revue Lamy Droit des affaires, n°121, supp. Décembre 2016, p.3 à 5.
2. « Le réexamen d’une décision pénale consécutif au prononcé d’un arrêt de la CEDH », coécrit avec Monsieur Alexandre ROY, intervention dans un colloque en date des 20-21 novembre 2014 sur « L’erreur judiciaire », publié *in* Les nouveaux problèmes Actuels des Sciences Criminelles, T. XXV, 2014, p. 93 à 108.
3. Les différents systèmes de coercition dans l’exécution des sanctions », *in* Colloque sur la Fraude fiscale, du contrôle à la répression en date du 13 octobre 2006, Revue de droit fiscal 2007, n°3, p. 64-73.

2.7. Autres...

Editorial : *De l’urgence de penser « matière pénale »*, Lexbase Pénal 2018, n°5

Recensions d’ouvrages :

1. FERRAND (J.), PIN (X.), SCALIA (D.) (dir.) - Les prémices d'une science européenne du droit criminel. Perspectives franco-allemandes - l'IRASCible (Revue de l'Institut Rhône Alpin de Science Criminelle) n°6, éditions CAMPUS OUVERT, 2016 – 338 p. – à paraître.
2. GAZIN (Fabienne), HAGUENAU-MOIZARD (Catherine), LEBLOIS-HAPPE (Jocelyne). – Les fondements du droit pénal de l'Union européenne. – Bruxelles : Larcier, 2015. – 200 p. – RTD eur. 2016, p. II.
3. GIUDICELLI-DELAGE (G.), MANACORDA (S.), TRICOT (J.) (dir.) / DELAGE (P.-J.) (coord.). – Le contrôle judiciaire du parquet européen. Nécessité, modèles, enjeux. – Paris : Société de Législation comparée, 2015. – 335 p., RTD eur. 2016, p. VI.
4. FLORE (Daniel). – Droit pénal européen. Les enjeux d'une justice pénale européenne. – Bruxelles : Bruylant, 2014. – 844 p. – ISBN : 9782804467029 – RTD eur. 2015, p. IV.
5. GIUDICELLI-DELAGE (G.), MACORDA (S.) (ss. la dir.). – La responsabilité pénale des personnes morales : perspectives européennes et internationales. – Paris : Société de Législation Comparée, 2013. – 303 p. ; RTD eur. 2014, p. V.
6. G. GIUDICELLI-DELAGE et C. LAZERGES (ss. la dir.), Le droit pénal de l'Union européenne au lendemain du Traité de Lisbonne, SOCIETE DE LEGISLATION COMPARÉE, Coll. de l'UMR de droit comparé de Paris, Vol. 28, 2012, 336 p. ; RTD eur. 2013, p. XV.
7. A. CAMMILLERI-SUBRENAT, R. PROUVÈZE, et I. VERDIER-BÜSCHEL (ss. la dir.), Nouvelles technologies et défis du droit en Europe – L'imagerie active au service de la sécurité globale, BRUYLANT, Coll. Travaux de droit international et européen, 2012, 349 p. ; Bonus RTD eur. 2013, n°1, p. 2-3.
8. G. DELRUE, Le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, Anvers/Apeldoorn : Maklu, 2012. – 548 p., RTD eur. 2013, p. VIII.